

PROJET Nature «Le Jardin des Parentèles»

Asso SemoPerma

Graine d'action en permaculture



Date : 24/08/2022

Les porteuses du projet :

Mme Khadija Hammouda pour l'EPHAD "Les Parentèles" à Mérignac

Mme Fredj pour Asso SemoPerma

CONTEXTE

L'établissement Les Parentèles de Mérignac est situé en zone urbaine. Il dispose d'un grand terrain clôturé (6000m²) enherbé et partiellement planté d'arbres, autour du bâtiment d'accueil des résidents. Un poulailler avec cage mobile est déjà présent. Les 90 résidents permanents et la cinquantaine de membres du personnel se restaurent quotidiennement sur place. Beaucoup de biodéchets sont évacués au tout-venant. Les activités de jardin sont peu représentées actuellement au sein des Parentèles. Quelques fruitiers ont été plantés assez récemment sur l'arrière de la structure.

Compte-tenu du fait que le tri sélectif des déchets compostables n'a pas encore été mis en place, nous voici prêt à relever un défi pour limiter le gaspillage alimentaire en favorisant le développement de la biodiversité en milieu urbain. Cette collaboration s'envisage dans un contexte politique favorable aux projets de transition écologique.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Asso SemoPerma a pour vocation la promotion de la Permaculture par tous les moyens à disposition. Nous proposons d'accompagner vos équipes et vos résidents sur la création d'un écosystème sur 50m².

Celui-ci prendrait la forme d'un jardin comestible (arbre fruitier, arbustes à baies comestibles, annuelles comestibles -Fleurs&Légumes de printemps/été-) sur 50m², nourri par les déchets de cuisine compostés, et abreuvé par l'eau de pluie du toit du bâtiment (selon l'emplacement choisi pour le jardin) récupérée dans une cuve.

Nous accompagnerons aussi la fabrication de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes pour inviter les acteurs indispensables à la vie de cet écosystème jardin.

La mobilisation physique, l'appel aux ressources et connaissances anciennes des résidents, peuvent participer au bien-être et à l'ancrage dans le présent des personnes souffrants de troubles de la mémoire.

De plus, l'implantation coordonnée de ces systèmes permettrait de rassembler les résidents et le personnel de l'établissement autour de ce projet collaboratif, sur un thème aux enjeux citoyens actuels et nécessaires.

OBJECTIFS

1. Trier pour limiter le gaspillage alimentaire en valorisant les déchets.
2. Créer une dynamique autour d'un projet commun en utilisant et valorisant les connaissances et compétences internes.
3. Permettre aux résidents de mobiliser leur mémoire physique et intellectuelle par l'action constructive, collaborative, utile, agréable et mesurable, et comprendre le fonctionnement d'un écosystème.

TEMPORALITE

Projet sur 8 mois en 2 phases :

- Phase 1 (de Octobre 2021 à janvier 2022) : Présentation du projet, conception des zones de culture et couverture du sol, organisation du tri sélectif, installation des composteurs, plantation des bulbes, fruitiers et arbustes.
- Phase 2 (de Mars à Juin 2022) : Semis direct, installation du récupérateur d'eau pluvial, plantation des annuelles, récoltes et fiesta !

Par la suite, on pourrait imaginer un accompagnement plus espacé, sur 2 années supplémentaires, pour aider à la pérennisation du projet, par exemple :

Année 2 : Phase d'observation (critique constructive, amélioration)

Année 3 : Phase de projection (« lâcher la main » ou agrandir le projet)

MOYENS

- Humains : - Compétences internes (Jardiniers, agent de maintenance, agents de service, AMP...)
- Asso SemoPerma (coordonne la mise en place des objectifs)
- Les résidents
- Logistiques : - Matériaux et outils présents sur place
- Plusieurs terrains à disposition
- Toiture à proximité pour l'eau de pluie
- Composteurs (Mairie ou Bordeaux-métropole)
- Financiers : - Achat matériel pour fabriquer et délimiter les zones de culture (tables et bacs de jardinage)
- Cuve et collecteur de récupération d'eau
- Financer la création du design, les interventions et l'accompagnement de l'association
- Achat de plantes (fruitières, vivaces, annuelles)

EVALUATION

1. Constater l'évolution de la quantité de déchets jetée au « tout-venant » (mesure : pesée, volume ?)
2. Apprécier le nombre de personnes investies dans ce projet
3. Apprécier le ressenti des résidents et du personnel, ayant travaillé sur la mise en place et le suivi de ce projet

ORGANISATION DES SEANCES :

10 interventions d'Asso SemoPerma, surplace, réparties et adaptées aux besoins de la mise en œuvre du projet, tout au long de ces 10 mois.